

Engage

MB

Ce que nous avons entendu

Étude de conception fonctionnelle – Route provinciale à grande circulation (RPGC) 8 de la route provinciale (RP) 220 à la RP 230

Aperçu du projet

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba s'est engagé à constamment améliorer le réseau routier provincial. Le tronçon de la route provinciale à grande circulation (RPGC) 8 entre la route provinciale (RP) 220 et la RP 230 a été retenu comme devant être amélioré, parce que la configuration et le revêtement actuels des voies en direction sud ne répondent plus aux besoins des gens qui les utilisent. Le développement croissant et les communautés en expansion ont entraîné une augmentation de la densité de la circulation ainsi qu'une charge plus lourde sur l'autoroute vieillissante. Le nombre croissant de points d'accès directs à l'autoroute a créé des problèmes de fonctionnement et de sécurité, car de plus en plus de circulation tourne sur l'autoroute ou la traverse. Pour répondre à ces préoccupations, le Ministère envisage des améliorations telles que :

- l'amélioration de la chaussée des voies existantes en direction sud
- l'élargissement des accotements
- la stabilisation des talus de remblai
- la reconfiguration des points d'accès aux autoroutes

Le Ministère a lancé une étude de conception fonctionnelle de la RPGC 8, entre la RP 220 et la RP 230, afin d'améliorer la sécurité routière et les opérations. Cette étude comprend la gestion de l'accès et les conceptions préliminaires pour les structures du canal de drainage du ruisseau Grassmere et du ruisseau Parks. L'étude envisage également des améliorations des intersections aux endroits suivants :

- chemin Pipeline (RP 409)
- chemin Grassmere (RP 220)
- chemin Northumberland
- chemin Miller (RP 321)
- chemin Parkdale (RPGC 27)
- chemin McPhillips (RP 230)

L'objectif principal du projet est d'améliorer la sécurité des gens qui utilisent la RPGC 8 en limitant l'accès direct à la RPGC 8 tout en tenant compte de la nécessité pour les résidentes et les résidents d'accéder à leur domicile et aux commerces locaux.

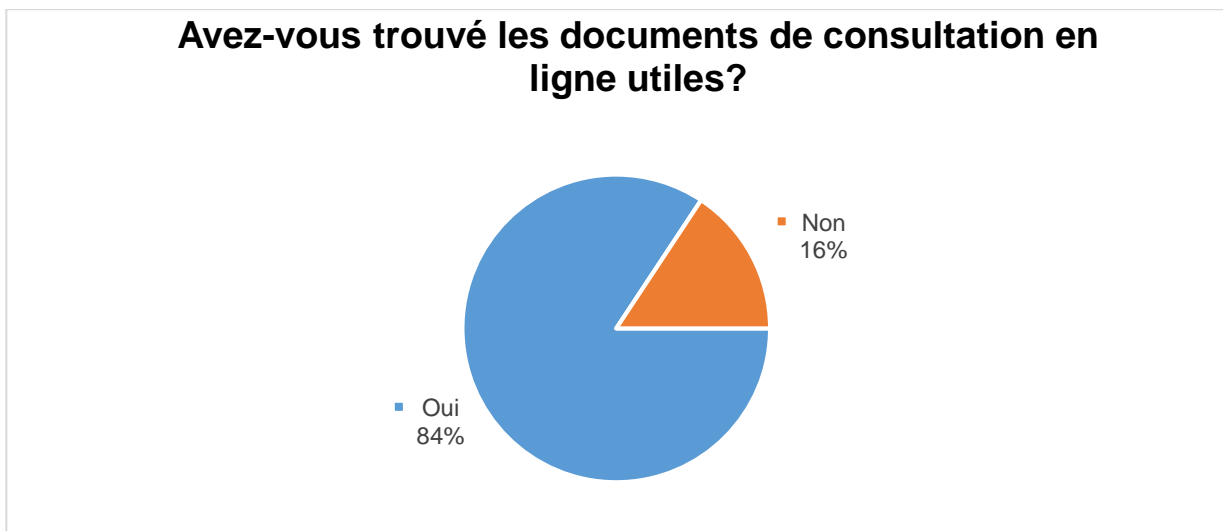
Aperçu de la consultation

La consultation publique en ligne fait partie du processus de consultation global pour l'étude de conception fonctionnelle. Avant la séance de consultation publique en ligne, le Ministère a tenu des réunions avec les personnes possédant une propriété foncière directement touchées et celles représentant des administrations locales, des districts scolaires, des districts de planification des eaux, des fournisseurs de services publics, des services d'urgence, des compagnies ferroviaires, de l'industrie du camionnage et des groupes de transport actif.

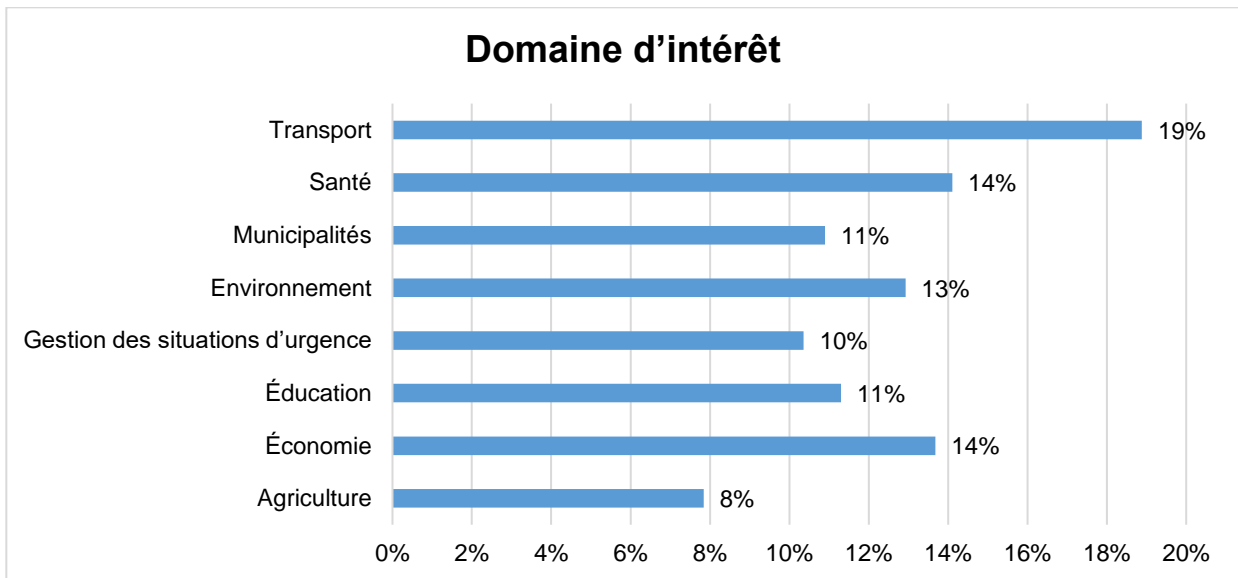
La consultation publique en ligne sur ParticipationMB.ca consistait en une présentation avec des cartes de la communauté. Cette démarche s'est accompagnée d'un sondage en ligne, qui s'est déroulé du 29 septembre 2022 au 20 octobre 2022. La présentation a expliqué pourquoi des améliorations de la sécurité sont nécessaires et a donné un aperçu des améliorations proposées. Le sondage a permis de recueillir des commentaires sur quatre intersections ainsi que sur le plan du projet dans son ensemble. Les commentaires reçus lors des réunions des parties prenantes et de la consultation publique en ligne contribueront à la sélection des solutions privilégiées.

Ce que nous avons entendu

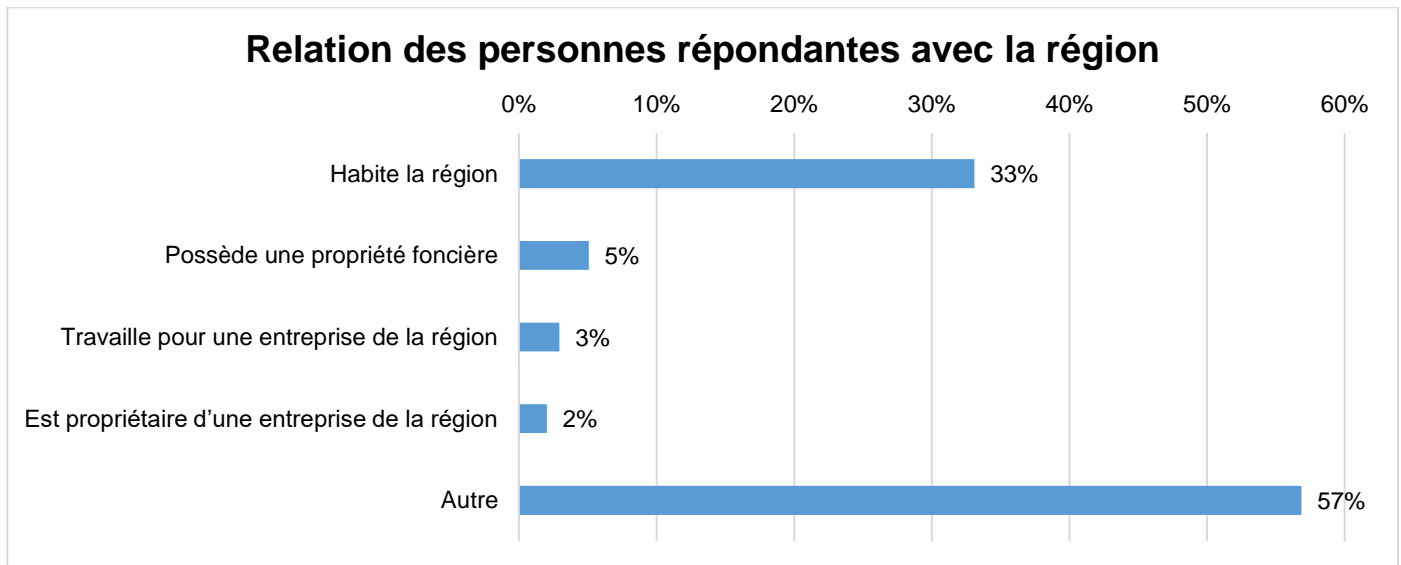
Un total de 911 réponses au sondage en ligne ont été reçues. Parmi celles-ci, la majorité des personnes participantes, 84 %, ont indiqué avoir trouvé les documents de consultation en ligne utiles, et 16 % avaient d'autres commentaires à transmettre à l'équipe de conception.



Les personnes qui ont répondu au sondage ont exprimé leur intérêt pour l'étude en relation avec un éventail de domaines, comme indiqué ci-dessous.

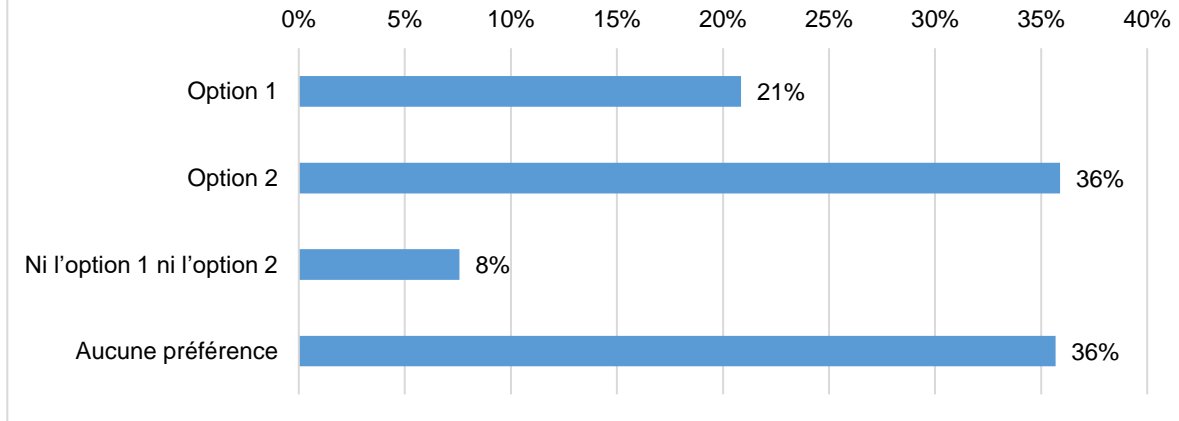


La majorité des répondantes et des répondants, soit 57 %, ont indiqué qu'ils n'étaient ni résidents, ni propriétaires fonciers, ni employés, ni propriétaires d'entreprises dans la région. Trente-trois pour cent résidaient dans la région. D'autres réponses ont indiqué que les répondants étaient des propriétaires fonciers ou des propriétaires d'entreprises dans la région ou des employés d'entreprises qui utilisent l'autoroute. Ils ont été invités à sélectionner autant d'options que possible.



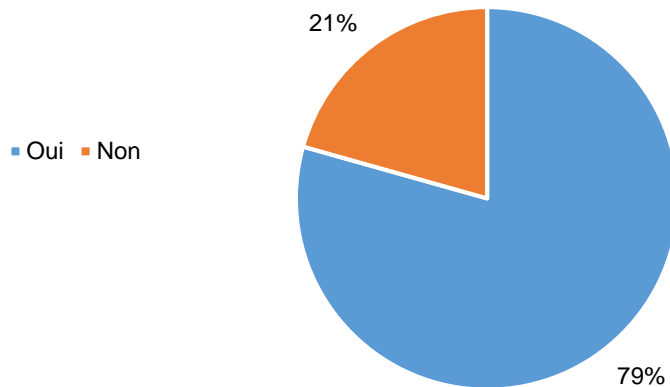
On a demandé aux répondantes et aux répondants quelle solution ils préféraient pour les améliorations proposées à l'intersection de la RPGC 8 et de la RP 220 (chemin Grassmere) pour relier le chemin Holmes (voir les options [ici](#)). Vingt-et-un pour cent ont indiqué soutenir la première option, 36 % la seconde, 8 % ne soutenaient aucune des deux options présentées et 36 % n'avaient pas de préférence.

Quelle option préférez-vous pour chaque solution présentée pour l'intersection 1a : raccordement futur du chemin Holmes de l'autoroute 8 à l'autoroute 200 (chemin Grassmere)?



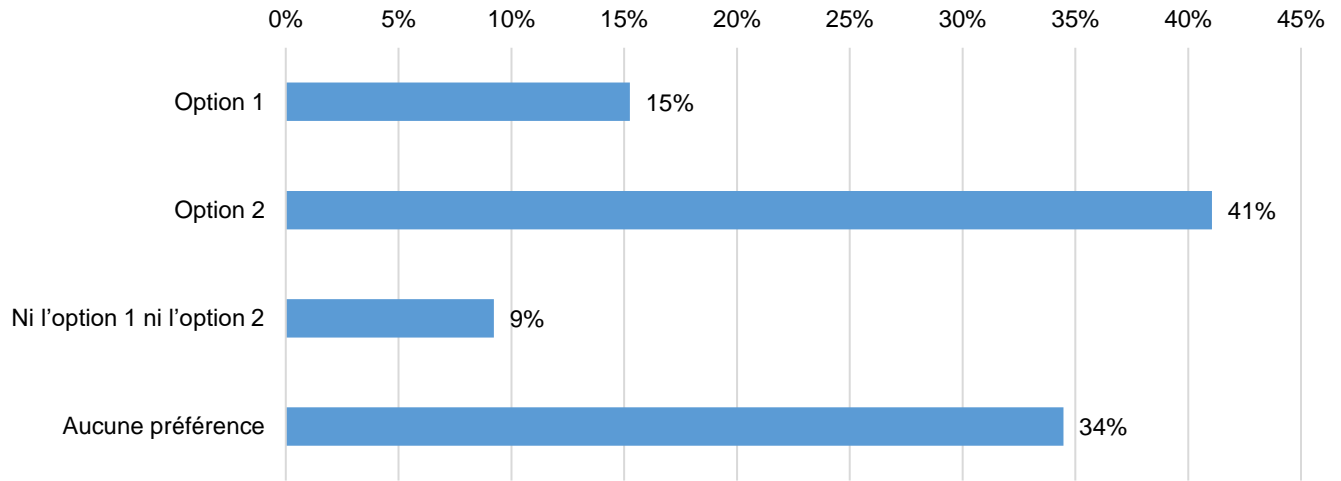
Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient favorables au déplacement proposé de la voie de desserte est à l'intersection de la RPGC 8 et de la RP 220 (chemin Grassmere), 79 % ont indiqué être favorables aux améliorations proposées à l'intersection et 21 % n'étaient pas favorables aux améliorations proposées à l'intersection (voir le déplacement proposé [ici](#)).

Êtes-vous favorable à l'intersection proposée 1b : déplacement de la voie de service est – de l'autoroute 8 à l'autoroute 220 (chemin Grassmere)?



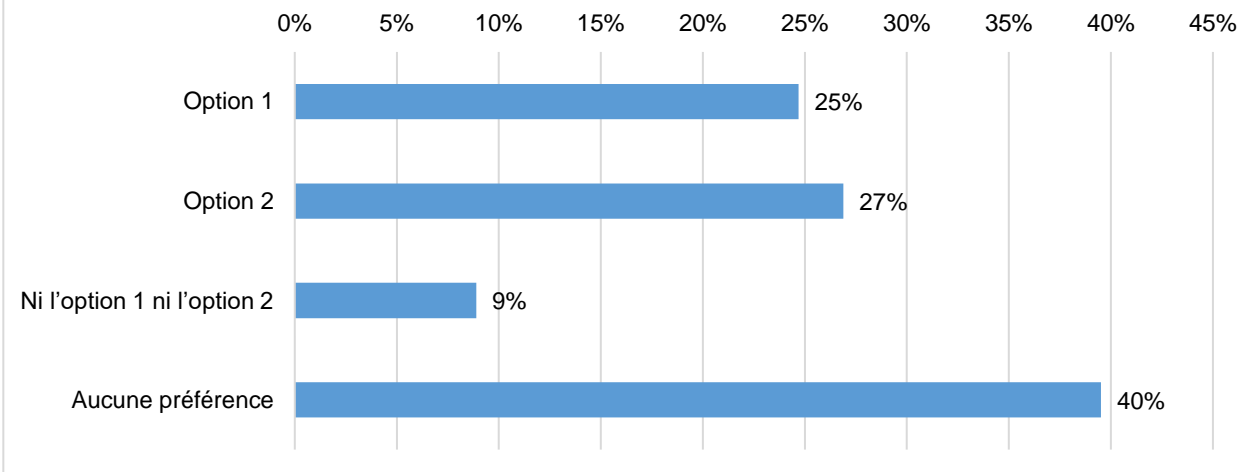
Il a été demandé aux répondantes et aux répondants de choisir l'option qu'ils préféraient pour la voie de desserte ouest proposée à la RP 220 (chemin Grassmere; voir les options [ici](#)). Quinze pour cent ont indiqué soutenir la première option, 41 % la seconde, 9 % ne soutenaient aucune des deux options présentées et 34 % n'avaient pas de préférence.

Quelle option préférez-vous pour chaque solution présentée pour l'intersection 1c : route de service ouest à l'autoroute 220 (chemin Grassmere)



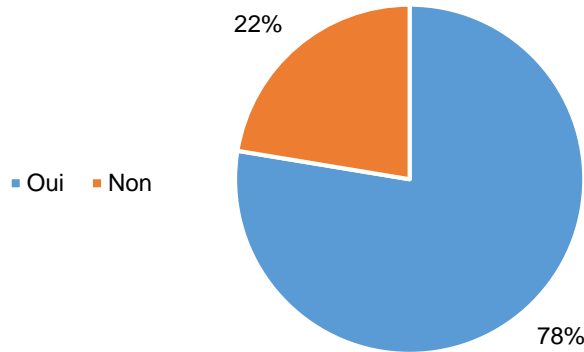
On a demandé aux répondantes et aux répondants quelle solution ils préféraient pour les améliorations proposées à l'intersection de la RPGC 8 et du chemin Northumberland (voir les options [ici](#)). Vingt-cinq pour cent ont indiqué soutenir la première option, 27 % la seconde, 9 % ne soutenaient aucune des deux options présentées et 40 % n'avaient pas de préférence.

Quelle option préférez-vous pour chaque solution présentée pour l'intersection 2 : de l'autoroute 8 au chemin Northumberland?



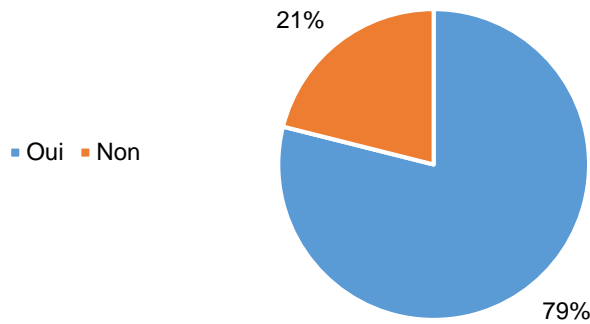
Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient favorables aux améliorations proposées à l'intersection de la RPGC 8 et de la RP 321 (chemin Miller), 78 % ont indiqué être favorables aux améliorations proposées à l'intersection et 22 % n'étaient pas favorables aux améliorations proposées à l'intersection (voir les améliorations proposées [ici](#)).

Êtes-vous favorable à l'intersection proposée 3 : de l'autoroute 8 à l'autoroute 321 (chemin Miller)?



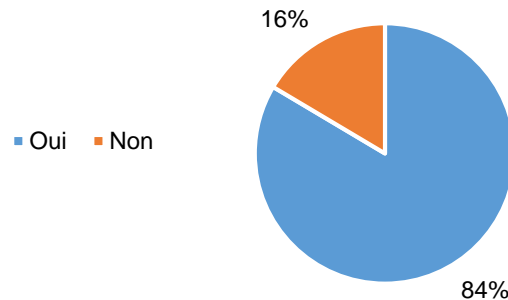
Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient favorables aux améliorations proposées à l'intersection de la RPGC 8 et de la RP 27 (chemin Parkdale), 79 % ont indiqué être favorables aux améliorations proposées à l'intersection et 21 % n'étaient pas favorables aux améliorations proposées à l'intersection (voir les améliorations proposées [ici](#)).

Êtes-vous favorable à l'intersection proposée 4 : de l'autoroute 8 à l'autoroute 27 (chemin Parkdale)?



Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient favorables aux améliorations proposées à l'intersection de la RPGC 8 et de la RP 230 (chemin McPhillips), 84 % ont indiqué être favorables aux améliorations proposées à l'intersection et 16 % n'étaient pas favorables aux améliorations proposées à l'intersection (voir les améliorations proposées [ici](#)).

Êtes-vous favorable à l'intersection proposée 5 : de l'autoroute 8 à l'autoroute 230 (chemin McPhillips)?



Autres commentaires

Les répondantes et les répondants ont été invités à fournir des commentaires et des réactions supplémentaires. Les réponses ont été classées par thèmes, notamment l'intersection avec la RP 230, les accotements et l'élargissement (voies en direction sud), le transport actif, la promenade Kapelus, les carrefours giratoires, le drainage, les emplacements des passages pour piétons et les échangeurs.

Intersection avec la RP 230

Les commentaires les plus fréquents concernaient l'intersection de la RPGC 8 et de la RP 230. Les commentaires reçus suggèrent fortement que des améliorations soient apportées à cette intersection pour mieux canaliser les mouvements de la circulation tournante. Les commentaires sur les améliorations possibles comprennent des voies de convergence, des panneaux d'arrêt clignotants, des feux de circulation et le déplacement de l'intersection loin du virage. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba évaluera cette intersection afin de déterminer le besoin de modernisation et d'amélioration en fonction des volumes de circulation et des mouvements de virage.

Accotements et élargissement (voies en direction du sud)

De nombreux commentaires ont été reçus concernant la largeur actuelle des accotements et les pentes du talus des voies de la RPGC 8 en direction sud. Les participantes et les participants ont exprimé un vif désir d'élargir les accotements pavés, d'améliorer le rayon de braquage et d'améliorer la pente des talus (y compris le nivellement des fossés). Dans le cadre de la conception finale de ce tronçon de la RPGC 8, le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba réévaluera les exigences relatives à la largeur des accotements ainsi qu'aux pentes du bord de la route et des fossés, qui seront modifiées en conséquence dans le cadre du projet global.

Transport actif

Plusieurs commentaires ont été reçus concernant l'importance d'intégrer le transport actif, les plans de déplacement des piétons et les emplacements des passages à niveau le long de la RPGC 8. Les améliorations suggérées comprennent des pistes cyclables, des passages pour piétons, des sentiers et des voies sécurisées pour les divisions scolaires. La nécessité d'ajouter des circuits

d'autobus a également été exprimée. Transports et Infrastructure Manitoba discutera de ces commentaires avec la municipalité rurale (MR) de West St. Paul et la MR de St. Andrews afin de déterminer leurs plans en matière de transport actif.

Promenade Kapelus

Un certain nombre de commentaires ont été reçus concernant la promenade Kapelus. Certains commentaires étaient favorables au prolongement de la promenade Kapelus au chemin Grassmere pour améliorer l'accès et la sécurité; toutefois, des questions ont été soulevées concernant les flux de circulation élevés traversant les nouveaux projets immobiliers et les zones résidentielles. D'autres préoccupations ont été soulevées concernant la fermeture proposée de l'accès de la promenade Kapelus à la RPGC 8 et le manque de détails sur le raccordement proposé de la promenade Kapelus au chemin Grassmere. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba discutera davantage de ces commentaires dans le cadre de l'examen de l'intersection de la promenade Kapelus pour des projets éventuels.

Carrefours giratoires

Plusieurs commentaires ont été reçus en faveur des carrefours giratoires comme amélioration des intersections. Les répondantes et les répondants qui ont fourni des commentaires positifs sur les carrefours giratoires ont indiqué qu'ils étaient opposés aux nouveaux feux de circulation dans la conception proposée.

Drainage

Quelques commentaires ont été reçus concernant le drainage le long des voies de la RPGC 8 en direction sud. Des inquiétudes ont été soulevées quant à l'excès d'eau lors du dégel printanier qui pourrait potentiellement inonder les cultures environnantes. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba examinera les modèles de drainage actuels et les profils des fossés existants et réévaluera les exigences relatives à la pente et à la largeur des fossés le long de la RPGC 8.

Échangeur

Certains commentaires ont été reçus en faveur d'un échangeur à niveaux séparés ou d'un passage supérieur afin de préserver la fluidité de la RPGC 8. Des inquiétudes ont été exprimées quant au nombre excessif de feux de signalisation sur le réseau routier. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba évaluera cette intersection afin de déterminer le besoin de modernisation et d'amélioration en fonction des volumes de circulation et des mouvements de virage.

Prochaines étapes

Transports et Infrastructure Manitoba communiquera les commentaires et les résultats recueillis dans le cadre du sondage avec la MR de West St. Paul et la MR de St. Andrews et terminera l'étude fonctionnelle de la RPGC 8.

Des questions?

Veillez adresser toute question ou tout commentaire à EORegion1@gov.mb.ca.